

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

PRESENTS : BRUNET Laurent, HERAIL Bernard, MASSE Michel, HENRION Martine, MONTAGNE Stéphane, LAUR Marie-Paule, SERRE Philippe, LECOMTE Corinne, RICHERT Evelyne.

ABSTENTS EXCUSES : MAILLE Valérie, CHABANON Géraldine, LEGIER Joséphine, SECQ Fanny, GIL Sébastien.

ABSTENTS NON EXCUSES : ROUANET Thomas.

POUVOIRS : MAILLE Valérie à LAUR Marie-Paule
CHABANON Géraldine à HENRION Martine
LEGIER Joséphine à LECOMTE Corinne
SECQ Fanny à BRUNET Laurent

Mme LAUR Marie-Paule a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) **Affaires communales**
Demande de subvention pour la réalisation d'un trompe l'œil

- 2) **Sujets divers**

N°2022-12 Objet : Demande de subvention pour la réalisation d'un trompe l'œil

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet concernant la réalisation d'un trompe l'œil.

Monsieur le Maire présente le projet, estimé à **32 999,00 € HT**.

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Régional.
LE CONSEIL MUNICIPAL, OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le projet de travaux concernant la réalisation d'un trompe l'œil pour un montant de prévisionnel global de 32 999,00 € HT,
- Sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Régional.

Séance levée à 18h53.